Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Le 07 octobre 2026
077-247700701-20260924-2026097I1-DE
Publié le 07 octobre 2026

RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

EXERCICE 2025

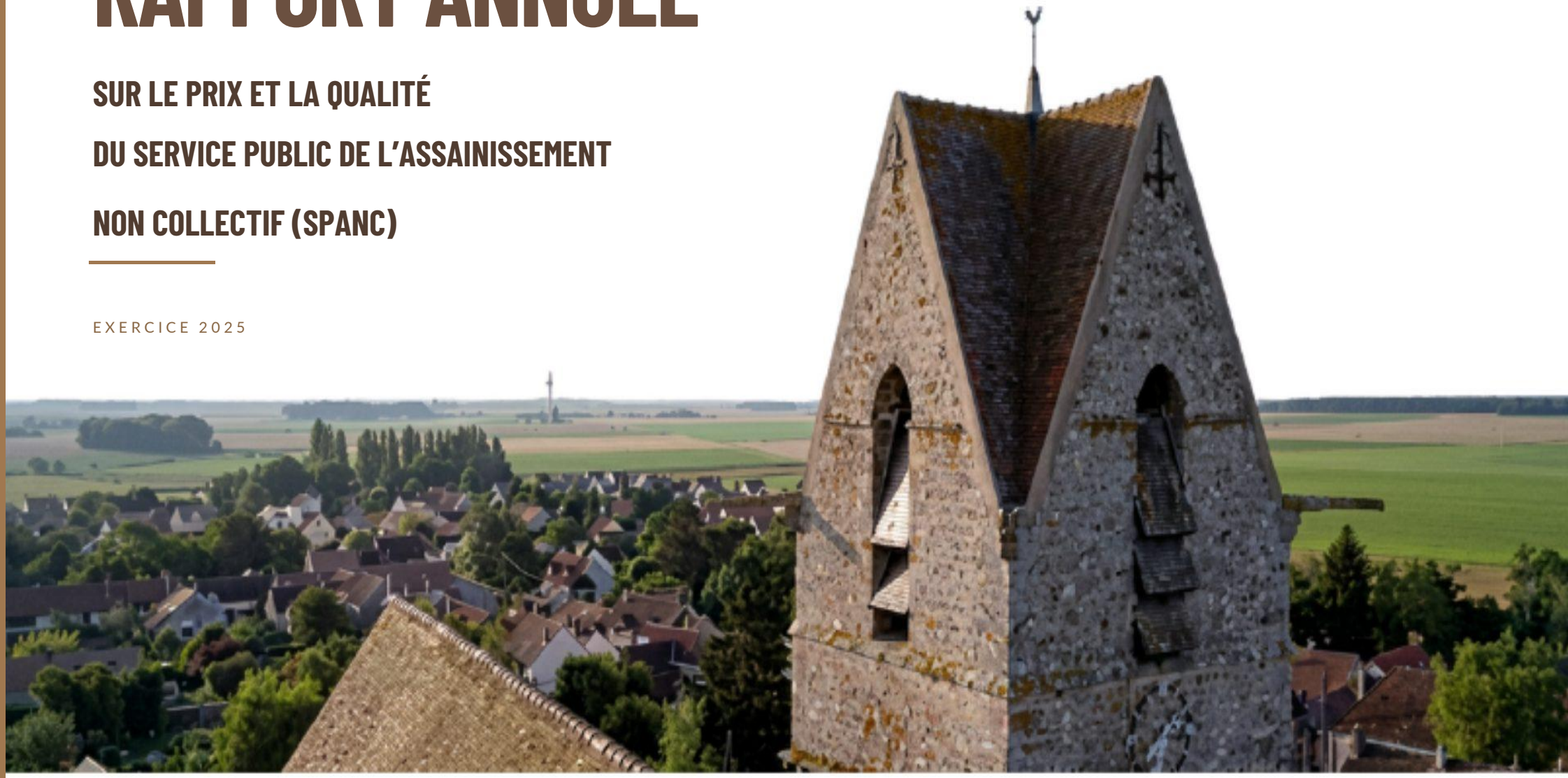

Service public d'assainissement non collectif
Communauté de Communes de la Brie Nangissienne – 4 rue René Cassin 77370 NANGIS
Tel : 01 64 01 13 82 – spanc@brienangissienne.fr

Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Le 07 octobre 2026
077-247700701-20260924-2026097I1-DE
Publié le 07 octobre 2026

RAPPORT ANNUEL · EXERCICE 2025

PLAN DU RAPPORT

SOMMAIRE

LES GRANDES PARTIES

01	Chiffres clés 2025	P. 03
02	Territoire et service	P. 04
03	Activité du service	P. 05
04	Conformité et indicateurs	P. 06–07
05	Programme de réhabilitation	P. 08
06	Tarification du service	P. 09
07	Financement du service	P. 10
08	Communication et information	P. 11
09	Comparatif 2024 / 2025	P. 12
10	Conclusion et perspectives	P. 13

> Les indicateurs réglementaires D301.0, D302.0 et P301.3 sont présentés dans les rubriques correspondantes.

Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Le 07 octobre 2026
077-247700701-20260924-2026097I1-DE
Publié le 07 octobre 2026

INDICATEURS DU SERVICE

CHIFFRES CLÉS

20

COMMUNES

DONNÉE 2024 : 2 505 +4

2 509

HABITANTS DESSERVIS

D301.0 — 8,77 % en 2025

DONNÉE 2024 : 260 ↘

160

CONTRÔLES RÉALISÉS

Exercice 2025

DONNÉE 2024 : 120/140 =

120/140

INDICE D302.0

mise en œuvre SPANC — stable

Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Le 07 octobre 2026
077-247700701-20260924-2026097I1-DE
Publié le 07 octobre 2026

CARACTÉRISATION TECHNIQUE

TERRITOIRE ET SERVICE

INDICATEURS DU TERRITOIRE

Nombre de communes	20
Population totale (INSEE 2025)	28 607 hab.
Installations dans la base SPANC	1 313
Population desservie par l'ANC (D301.0)	2 509 hab.

Calcul D301.0
Définition D301.0 : nombre d'habitants desservis par le service ANC
Calcul SISPEA 2024 : 2 505 ÷ 28 482 × 100 = 8,80 %
2025 : 1 habitation neuve = 4 habitants estimés
Calcul SISPEA 2025 : 2 509 ÷ 28 607 × 100 = 8,77 %
Estimation retenue 2025 : 2 509 habitants

MODE DE GESTION

Le service est géré en régie par la collectivité.
Le prestataire CETIE intervient pour la gestion technique des dossiers.

Missions : information des usagers, contrôles de conception, de bonne exécution, de bon fonctionnement et périodiques, accompagnement des réhabilitations.

ACTIVITÉ 2025

Enquêtes / contrôles	=	Périodiques	Vente	Conception	Bonne exécution
160		113	27	15	5

RÉPARTITION COMMUNALE DES ENQUÊTES ET CONTRÔLES 2025

COMMUNE	PÉRIODIQUE	VENTE	CONCEP.	BONNE EXÉCUTION
Aubepierre-Ozouer-le-Repos	0	9	3	0
Châteaubleau	0	6	0	2
Clos-Fontaine	5	0	0	0
Fontains	6	0	0	0
Fontenailles	0	3	1	0
Gastins	12	0	1	1
Grandpuits-Bailly-Carrois	1	1	0	0
La Chapelle-Rablais	8	0	4	0

COMMUNE	PÉRIODIQUE	VENTE	CONCEP.	BONNE EXÉCUTION
La Croix-en-Brie	35	0	2	0
Mormant	4	0	1	0
Nangis	24	0	0	0
Quiers	0	2	0	0
Rampillon	18	1	0	0
Saint-Just-en-Brie	0	2	0	0
Vanville	0	1	3	2
Vieux-Champagne	0	2	0	0

À PROPOS DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Un zonage par tranches a été réalisé pour organiser les contrôles périodiques.
En 2025, les contrôles des installations présentes dans la tranche 5 ont débuté.

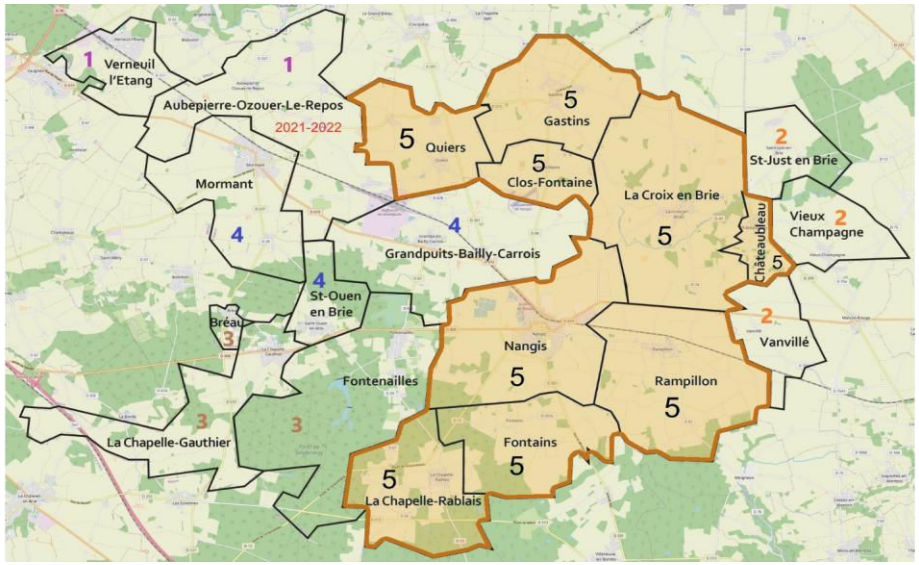

Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Le 07 octobre 2026
077-247700701-20260924-2026097I1-DE
Publié le 07 octobre 2026

EXERCICE 2025

ACTIVITÉ DU SERVICE

Les contrôles réalisés au service des usagers du territoire

2024 **260** contrôles → 2025 **160** contrôles

Contrôles périodiques

2024 : 191 → **2025 : 113** **- 41 %**

Contrôles de vente

2024 : 32 → **2025 : 27** **-16 %**

Contrôles de conception

2024 : 26 → **2025 : 15** **- 42 %**

Contrôles de bonne exécution

2024 : 11 → **2025 : 5** **-55 %**

LECTURE TABLEAU

Gris = contrôles 2024
Couleur = contrôles 2025

EN UN COUP D'ŒIL

160

contrôles réalisés en 2025 .

Les contrôles périodiques représentent l'essentiel de l'activité du service.

À RETENIR

Les contrôles du SPANC interviennent à différentes étapes de la vie d'une installation.
Leur volume varie selon la nature des demandes et des travaux.

Conception	**Valider un projet neuf ou de réhabilitation avant les travaux.** Le volume de contrôles dépend du nombre de projets déposés.
Exécution	**Vérifier sur place la conformité des travaux avec le projet validé.** Le volume de contrôles dépend des chantiers réalisés.
Périodiques	**Vérifier le bon fonctionnement et l'entretien d'une installation existante tous les 7 ans.** Le volume de contrôles dépend du nombre d'installations présentes dans chaque zone et du nombre de refus d'intervention des usagers
Vente	**Informer le vendeur et l'acquéreur sur l'état de l'installation.** Le volume de contrôles dépend des transactions immobilières.

SOURCES : RPQS 2024 · BASE DE DONNÉES 2025

Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Le 07 octobre 2026
077-247700701-20260924-2026097I1-DE
Publié le 07 octobre 2026

INDICATEUR P301.3

CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS

VERDICT 2025

Le taux de conformité est de **11,0 %**.

Le parc total reste stable à 1 313 installations.

11,0 %

conformes ou non conformes sans risque sanitaire

DÉFINITION P301.3

Pourcentage des installations conformes ou non conformes sans risque sanitaire parmi les **1 313 installations du parc**.

- **Conformes**
  Installation validée par le SPANC.
- **Non conformes sans risque sanitaire**
  Sans risque sanitaire ni pollution avérée.

CALCUL 2025

(8 + 137) ÷ 1 313

= 145 installations conformes ou non conformes sans risque sanitaire ÷ parc total d'installations

= 11,0 %

Exclus du calcul
Les 9 installations non conformes avec risque sanitaire sont affichées séparément et ne sont pas comptées dans les 145.

COMPARAISON DES RÉSULTATS

2024 — DONNÉES RPQS 2024

18,3 %

taux de conformité

240 installations conformes ou non conformes sans risque sanitaire sur **1 313** au total

DÉTAIL

Conformes	31
Non conformes sans risque sanitaire	209
Non conformes avec risque sanitaire — exclues	15

2025 — RÉSULTAT DE L'EXERCICE

11,0 %

taux de conformité

145 installations conformes ou non conformes sans risque sanitaire sur **1 313** au total

DÉTAIL

Conformes	8
Non conformes sans risque sanitaire	137
Non conformes avec risque sanitaire — exclues	9

À retenir : 160 contrôles ont été réalisés en 2025 contre 260 en 2024 (−38 %). Cette activité moindre peut expliquer en partie la baisse du taux, de **18,3 % à 11,0 %**, tandis que le parc reste stable à**1 313** installations.

SOURCE : DÉCLARATION SISPEA 2024 ET 2025

Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Le 07 octobre 2026
077-247700701-20260924-2026097I1-DE
Publié le 07 octobre 2026

INDICATEUR D302.0

INDICE DE MISE EN ŒUVRE

Définition D302.0 : niveau de mise en œuvre des prestations obligatoires et facultatives du SPANC, sur 140 points.

2024 **120** /140 = stable 2025 **120** /140

CRITÈRE	MAX	2024	2025
ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES	100 pts		
Délimitation des zones ANC par délibération	20	20	20
Règlement de service ANC approuvé par délibération	20	20	20
Vérification de la conception et de l'exécution (< 8 ans)	30	30	30
Diagnostic du bon fonctionnement des autres installations	30	30	30
ÉLÉMENTS FACULTATIFS — COMPTABILISÉS SI TOUS LES ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES SONT EN PLACE	40 pts		
Entretien à la demande du particulier*	10	0	0
Réalisation / réhabilitation des installations	20	20	20
Traitement des matières de vidange*	10	0	0
Total — Indice D302.0	140	**120**	**120**

* **Entretien à la demande du particulier :** aucune campagne d'entretien n'a été lancée par le SPANC ; une liste non exhaustive de prestataires peut être fournie à la demande.
* **Traitement des matières de vidange :** le propriétaire fait appel à un vidangeur agréé.
Celui-ci assure la vidange, le transport et l'acheminement des matières vers une filière de traitement autorisée.

SOURCE : SISPEA 2024–2025

Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Le 07 octobre 2026
077-247700701-20260924-202609711-DE
Publié le 07 octobre 2026

RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS

36

INSTALLATIONS RETENUES

dans le programme de réhabilitation

Initialement, 60 installations étaient retenues.
À la suite de désistements, le programme porte finalement sur 35 installations.

COMMUNES CONCERNÉES

Saint-Just-en-Brie

Vanvillé

Vieux-Champagne

OBJECTIF

Faciliter la réhabilitation des installations d'ANC grâce aux subventions, afin de favoriser des installations plus performantes, durables et conformes, et de contribuer à la protection de l'environnement.

PARTENAIRES FINANCEURS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE eau SEINE NORMANDIE

seine 77 & marne
LE DÉPARTEMENT

AVANCEMENT

60
Études de conception réalisées

36
Accords pour travaux

Travaux
Début des travaux prévu en 2026

Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Le 07 octobre 2026
077-247700701-20260924-2026097I1-DE
Publié le 07 octobre 2026

TARIFICATION 2025

GRILLE TARIFAIRE TTC

Frais de gestion (TVA 20 %) + coût de la prestation (TVA 10 %)

CONCEPTION

Contrôle de conception et rapport	73,84 €
Vérification sur place (adéquation projet / parcelle)	214,20 €

EXÉCUTION

Contrôle de bonne exécution + fiche de conformité	181,59 €
2e contrôle de bonne execution (non-conformité)	200,78 €

CESSION IMMOBILIÈRE

Contrôle de conformité — habitations	190,22 €
Établissements < 10 Éq-hab.	242,06 €
Établissements > 10 Éq-hab.	380,30 €

CONTRÔLE PÉRIODIQUE

Habitations	125,61 €
Établissements < 10 Éq-hab.	133,35 €
Établissements > 10 Éq-hab.	380,30 €
Contre-visite (après défaut constaté)	227,40 €

PÉNALITÉS PRÉVUES

	Pénalité en HT
Non-mise en conformité ou absence d'installation : après 4 ans / 1 an si vente (non appliqué)	393,50 €
Refus de prestation (visite périodique)	223 ,00 €

CETTE GRILLE TARIFAIRE REPOSE SUR DES TARIFS QUI N'ONT PAS ÉTÉ MIS À JOUR DEPUIS 2021. TARIFS RÉVISABLES PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Le 07 octobre 2026
077-247700701-20260924-2026097I1-DE
Publié le 07 octobre 2026

BUDGET DU SERVICE

FINANCEMENT DU SERVICE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Poste	2024	2025
Prestations de services	21 442,12	43 219,77
Autres charges	3 212,55	9,37
TOTAL	**24 654,67**	**43 229,14**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Poste	2024	2025
Redevances facturées	27 673,27	16 092,51
Autres recettes	8 520,00	10 680,00
TOTAL	**36 193,27**	**26 772,51**

ANALYSE FINANCIÈRE

Dépenses 2025
43 229,14 €
Écart : +18 574,47 €
Évolution : + 75,34 %

Recettes 2025
26 772,51 €
Écart : −9 420, 76 €
Évolution : – 26,03 %

ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté.
En 2025, les prestations techniques n'étaient plus couvertes par le précédent marché public de prestations de service.
Les tarifs appliqués ont donc été supérieurs, entraînant une hausse du coût facturé.

ÉVOLUTION DES RECETTES

Le recul des recettes de fonctionnement s'explique par la diminution du volume d'interventions, conjuguée à la volonté de maintenir des tarifs forfaitaires stables.

CONCLUSION

La fin du précédent marché public a entraîné un coût de prestations plus élevé.
La baisse du volume d'interventions et le maintien des tarifs forfaitaires ont réduit les recettes, fragilisant l'équilibre financier du service.

Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Le 07 octobre 2026
077-247700701-20260924-2026097I1-DE
Publié le 07 octobre 2026

INFORMATION

COMMUNICATION ET USAGERS

Le SPANC mène régulièrement des actions d'information pour favoriser la conformité des installations et accompagner les usagers.

L'information et la communication sont essentielles pour accompagner les usagers dans leurs démarches.

ACTIONS MENÉES

01 Site Internet

Informations disponibles sur le site de la communauté de communes.

02 Plaquettes et courriers personnalisés

Diffusion de documents d'information adaptés à chaque situation.

03 Documents techniques et réglementaires

Transmission aux usagers et aux professionnels concernés.

04 Accompagnement des particuliers

Suivi personnalisé des projets d'installation ou de réhabilitation.

Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Le 07 octobre 2026
077-247700701-20260924-2026097I1-DE
Publié le 07 octobre 2026

COMPARATIF 2024 / 2025

DÉCLARATION DU SERVICE

	2024 Valeur 2024	2025 Exercice en cours	ÉVOL.
Population desservie par ANC Habitants en assainissement non collectif	2 505	2 509	+4
Parc ANC contrôlé (VP.167) 1 313 installations	1 313	1 313	=
Taux de conformité P301.3 Installations conformes ou sans risque sanitaire rapportées au parc ANC	18,3 %	11,0 %	–7,3
Indice D302.0 Mise en œuvre du SPANC (sur 140 points)	120 / 140	120 / 140	=
Contrôles réalisés (total) Toutes catégories confondues	260	160	–100
dont les contrôles périodiques Contrôle tous les 7 ans des installations par zonage	191	113	↘
dont les contrôles de vente Contrôles lors de mutations immobilières	32	27	–5
dont les contrôles de conception Installations en rehabilitation ou neuves avant travaux	26	15	–11
dont les contrôles d'exécution Réception des travaux réalisés	11	5	–6

Sources : RPQS 2024 · RPQS 2025

Envoyé en préfecture via DOTELEC -
Le 07 octobre 2026
077-247700701-20260924-2026097I1-DE
Publié le 07 octobre 2026

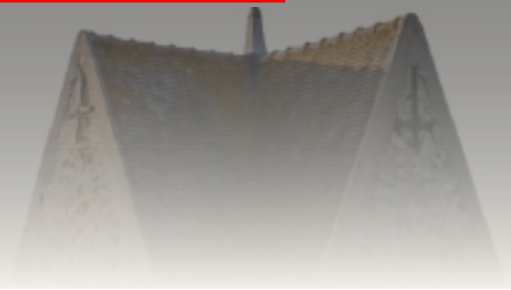

BILAN ET ORIENTATIONS

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

ACTIONS 2025

- Maintien d'une activité soutenue de contrôle (160 réalisés).
- Accompagnement des usagers dans leurs projets.
- Lancement du programme de réhabilitation (36 Installations).
- Recrutement d'un technicien SPANC en février 2026.

PERSPECTIVES 2026

- Achever la campagne de contrôles périodiques à Quiers.
- Finaliser les travaux de réhabilitation des installations retenues.
- Développer l'information et la sensibilisation des usagers.
- Consolider les indicateurs de performance du service.

Cadre réglementaire : RPQS établi au titre de l'article L2224-5 du Code général des collectivités territoriales et du décret du 2 mai 2007.
Le présent document est une version préparatoire : après présentation et adoption par l'assemblée délibérante, il devra être mis à disposition du public et publié sur le portail SISPEA.

Sources : INSEE 2024–2025 · SISPEA 2024–2025 · bases SPANC · comptes du service · délibérations tarifaires.

Présentation du rapport en conseil : le 10 septembre 2026
Après délibération et adoption du rapport : le …
Transmission du rapport à la préfecture : le …